
PROMENADE THÉÂTRALISÉE

Dimanche 16 juin 2019



Connaissez-vous Marie Dentière ? Et Luigi Lucheni ? Savez-vous pourquoi un monument a été érigé en l'honneur du Duc de Brunswick ? Et qui était en réalité Charles Pictet de Rochemont ? L'URBG vous invite à découvrir les réponses à ces questions (que vous ne vous êtes d'ailleurs probablement jamais posées) le dimanche 16 juin 2019 lors d'une sympathique balade dominicale qui vous mènera du monument Brunswick jusqu'à la promenade de la Treille. Le parcours dure un peu plus de deux heures et est ponctué de sept arrêts où des comédiens passionnés vous interpréteront avec brio l'une ou l'autre figure de l'histoire de Genève. Voulez-vous vous replonger dans le passé avec nous ? Et partager vos impressions et émotions lors d'un repas convivial après la promenade (*repas vers 13h30*)? Alors inscrivez-vous au moyen du bulletin ci-dessous. Rendez-vous devant le monument Brunswick entre 10h30 et 10h45 le dimanche 16 juin 2019. La balade aura lieu par tous les temps. **Date limite d'inscription : le 20 mai 2019**. Pour en savoir plus : <http://www.balades-touristiques-theatralisees.ch/> **Tarif** : Adulte 20 CHF - Réduit (AVS, chômeur, étudiants) 15 CHF - Junior (10 - 15 ans) 10 CHF - Enfant (0 - 10 ans) GRATUIT.

Attention : le repas à l'issue de la promenade est à charge des participants.

Merci de confirmer votre présence à Marie-Régine Carty à l'adresse mail maryregina@bluewin.ch et d'effectuer le paiement pour le **20 MAI 2019** au plus tard. Tél. de contact : 079 277 76 05.

M/Mme/FAMILLE s'inscrit pour la balade théâtralisée du 16 juin 2019 avec (nombre) adultes (plein tarif) / (nombre) adultes (tarif réduit) / (nombre) enfants (10-15 ans) ; participera/ne participera pas au repas de midi avec (nombre) personnes et verse au compte CCP de l'URBG N° 12-4834-3 / IBAN CH47 0900 0000 1200 4834 3 le montant total de..... CHF.
Numéro de téléphone (portable) et adresse mail

NOTE IMPORTANTE : De temps à autre, l'Union Royale Belge organise des activités en salle, en restaurant ou à l'extérieur. Il incombe à chacun de veiller sur soi-même et sur ses propres enfants. La Présidente décline toute responsabilité relative aux dégâts aux biens, ainsi qu'aux traumatismes ou blessures corporelles aux enfants ou aux adultes, membres ou pas. En s'inscrivant, le participant se déclare d'accord avec la publication (sur le site web de l'URBG) de photos éventuellement prises lors de cette activité (sauf avis contraire en personne à l'organisateur).